

Avis Public

FRAIS DE STATIONNEMENT

Veillez être avisé qu'à compter du 27 août 2008 le terrain de stationnement désigné sous le nom de ProxiParc Courte durée sera renommé ExpressParc. Le terrain de stationnement désigné sous le nom de ProxiParc Étagé sera renommé ProxiParc. Par ailleurs, la tarification de tous les parcs de stationnement à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal sera révisée comme suit :

Parc	Tarif*	Actuellement	À compter du 27 août 2008
ExpressParc	Tarif quotidien	6,00 \$ par 30 minutes Maximum 25,00 \$ par jour	4,00 \$ par 20 minutes Maximum 35,00 \$ par jour
ProxiParc	Tarif quotidien	6,00 \$ par 30 minutes Maximum 16,00 \$ par jour	6,00 \$ par 30 minutes Maximum 18,00 \$ par jour
EconoParc	Tarif quotidien	10,00 \$	12,00 \$
	Tarif hebdomadaire	55,00 \$ pour 7 jours 65,00 \$ pour 8 jours	72,00 \$ pour 7 jours 8 ^{ième} journée gratuite
ValetParc	Tarif quotidien	16,00 \$ plus frais de service de 20,00\$ applicables le premier jour	28,00 \$ par jour frais de service inclus

Les tarifs ci-dessus incluent la taxe de vente du Québec et la taxe sur les produits et services.

La modification de l'appellation des stationnements de proximité permettra une meilleure différenciation des produits de stationnement pour la clientèle et ce, en simplifiant la signalisation à l'approche de l'aérogare.

* Veuillez prendre note que les tarifs indiqués ci-dessus peuvent être réduits de temps à autres dans le cadre de promotions offertes par Aéroports de Montréal.

Avis est donné à Montréal,
ce 27^e jour de juin 2008.

Me Marie-Christine Blain
Secrétaire